

1^e Journée régionale des équipes mobiles d'appui à la scolarisation

21 OCTOBRE 2024
HOTEL NOVOTEL LYON BRON

Programme

DES ÉQUIPES AU SERVICE DES ACTEURS DE L'ÉCOLE ?

Parlons-en ensemble !



SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ

Journée organisée
en collaboration avec :



La solidarité en action

L'association régionale PEP Auvergne Rhône-Alpes [ARPEP AURA] composante du réseau national PEP, assure la représentation régionale du mouvement PEP ; porte des actions de communication, de rencontre et de concertation ; de formation des bénévoles, des militants, des professionnels, des personnes accompagnées et leurs familles ; accompagne la mise en oeuvre d'actions innovantes sur l'ensemble des départements du territoire régional dans un esprit de coopération et de mutualisation avec l'ensemble des associations membres du réseau PEP ; et participe à l'accroissement des compétences des associations membres. Plusieurs des associations départementales et territoriales en AuRA sont engagées dans le pilotage et le fonctionnement d'équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation [EMAS].

Pourquoi cette journée ?

Alors que la coopération au coeur de l'école prend une nouvelle dimension avec la mise en oeuvre des mesures de la Conférence nationale du handicap 2023 [CNH], ainsi que par la signature récente de la nouvelle convention cadre régionale Auvergne Rhône-Alpes entre l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé et la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt [DRAAF], cette journée est conçue comme un temps d'élaboration et de réflexion autour des pratiques des EMAS dans l'accompagnement des communautés éducatives sur leurs territoires.

Elle permettra de construire une réflexion partagée sur la coopération entre l'Éducation Nationale et les établissements et services médico-sociaux. Elle proposera des illustrations des différentes pratiques mises en oeuvre. Elle doit permettre des échanges avec l'ensemble des acteurs mobilisés pour renforcer les différentes dynamiques de mise en réseau [régional et départemental en particulier].

Une journée à destination :

- Des professionnels de l'Éducation Nationale et de la DRAAF – et prioritairement aux cadres et personnels exerçant une fonction ressources et concernés par les principes de coopération au service de l'école inclusive,
- Des cadres de l'Agence Régionale de Santé,
- Des professionnels du secteur médico-social – et prioritairement aux cadres d'associations et d'établissements porteurs administratifs d'EMAS, professionnels intervenant au sein des EMAS,
- De tout autre acteur engagé dans les dynamiques de scolarisation inclusive et de coopération, dont les représentants d'associations de familles.



Programme prévisionnel

Accueil Café à partir de 8h45

Introduction de la journée à partir de 9h30

Introduction par des représentants de l'ARPEP en AuRA et de la FGPEP

Intervention 1 : Le cadre institutionnel en AuRA de l'intervention des EMAS

Par les **Conseillers Techniques ASH** et la **Direction de l'Autonomie de l'ARS**

Le cahier des charges des EMAS introduit de nouvelles pratiques d'intervention du secteur médico-social au cœur des dispositifs scolaires, au service des équipes pédagogiques et éducatives, tout en autorisant à titre exceptionnel uniquement, des interventions directes auprès des élèves. Ces nouvelles pratiques peuvent faire l'objet de divergences d'interprétation et d'attendus au sein des territoires, de la part des acteurs de terrain, comme de l'ensemble des cadres [du médico-social, de l'éducation nationale et de l'ARS]. Cette première séquence permettra de préciser le cadre général de ces interventions en prenant appui sur les résultats de l'enquête régionale conduite par l'ARS sur les pratiques des EMAS.

Retour d'expérience 1 : Exemples de formations animées par une EMAS et des formateurs EN à destination de publics mixtes [EMAS 73/74]

Intervention 2 : Les EMAS : des dispositifs médico-sociaux généralistes au service des équipes enseignantes et éducatives : quels apports concrets attendus pour les établissements scolaires ?

Par Serge Thomazet - Chercheur associé au laboratoire ACTé [Université Clermont Auvergne] et membre de l'association ASTEI

Les EMAS renforcent le développement de la fonction ressources des établissements et services médico-sociaux. Elles assurent une nouvelle modalité de présence des professionnels en proximité des équipes enseignantes et éducatives. Elles participent à une acculturation de l'ensemble des acteurs. Elles transmettent des connaissances et des compétences des professionnels médico-sociaux au cœur des établissements scolaires. Dans un contexte d'évolution permanente de l'organisation globale de l'école inclusive, quelles sont les attentes des équipes enseignantes et éducatives ?

Intervention 3 : Articulation avec les ressources internes à l'EN, comment coopérer ?

Intervention à deux voix : professionnels éducation nationale et EMAS

Les EMAS apportent appuis et conseils à des établissements scolaires au sein de leur territoire d'intervention. La coopération avec les dispositifs ressources internes à l'Éducation Nationale [Pôle ressources ASH / équipe ASH / école académique de formation / PIAL / ...] est un préalable naturel avant toute intervention. La connaissance réciproque et les opportunités de travail en commun contribuent à fluidifier les interventions futures et à les articuler finement

Retour d'expérience 2 : Intervention auprès des collectivités territoriales (EMAS 01)

Intervention 4 : Les EMAS : structures préfiguratrices de la future offre de service médico-sociale ?

Marie-Pierre Touhbans – Maitresse de conférence à l'INSEI – Ancienne Présidente de la commission éducation scolarité du CNCPH

Les EMAS sont de nouveaux maillons de l'intervention médico-sociale au service de l'école inclusive. Alors que les pôles d'appui à la scolarité font partie des nouvelles mesures proposées par la dernière Conférence Nationale du Handicap, les EMAS en agissant d'abord sur la mise en accessibilité de l'environnement scolaire, élargissent les modalités d'intervention des professionnels médico-sociaux. En se rapprochant, y compris physiquement, au cœur des dispositifs de scolarisation, ces équipes illustrent les transformations de l'offre médico-sociale à l'œuvre.

Repas libre de 12h30 à 14h00

Reprise à 14h00

Retour d'expérience 3 : Coordonnateurs d'EMAS, un nouveau métier ? Projection documentaire [Les PEP 69/ML avec le collectif EMAS 69]

Tables rondes à partir de 14h15

Table ronde 1 : Interventions précoces : quelle méthodologie ?

Témoignages d'EMAS ayant été sollicitées par une école maternelle.

Un représentant de l'Éducation Nationale

Sophie Leroy-Coudeville & Marie-Agnès Lochelongue – Chefs de service CAMSP ADAPEI 69

Les EMAS sont sollicitées pour apporter appuis et conseils à des établissements scolaires en cas de difficultés avec un élève en situation de handicap. Certains de ces élèves peuvent être dans un parcours de prévention ou de diagnostic. La table ronde permettra d'évoquer les méthodologies d'intervention possibles pour ces situations.

Table ronde 2 : Comment mobiliser les ressources des ESMS du territoire ?

Avec des représentants du collectif EMAS 69, de l'éducation nationale et de l'ARS

Les EMAS, dans une déclinaison opérationnelle de la méthode 360 tendent à mobiliser les opérateurs médico-sociaux implantés sur le territoire couvert par les établissements scolaires avec lesquels elles coopèrent au quotidien. En fonction des départements, ces mobilisations prennent des formes différentes, entre conventions initiales de coopération (69 par exemple), co-portages, ou animations de réseaux.

Pause

Table ronde 3 : Articulations entre EMAS et futurs PAS ?

Christophe Auboin – Les PEP 28 – Département de l'Eure et Loir

Marie-Christine Philbert – L'Union des Associations – Département de l'Aisne

Béatrice Lombart – Cap' Ecole – Département du Var

Pierre Jean Fave – CT ASH Dijon – Département de la Côte d'Or

L'expérimentation des Pôles d'Appui à la Scolarité est lancée en septembre 2024 dans 4 départements préfigurateurs. Ces nouveaux dispositifs sont adossés aux EMAS qui en portent les ressources humaines médico-sociales intégrés. Alors que la généralisation sera progressive lors des rentrées de septembre 2025 et 2026, La table ronde proposera un retour d'expérience des départements préfigurateurs.

Intervention de conclusion

Témoignage de représentants d'associations représentatives des familles autour des enjeux de la scolarisation inclusive et de la coopération

Marie-Christine Philbert – Administratrice FNASEPH

Un représentant de Trisomie 21 France

Fin de la journée à 16h45

INSCRIPTIONS

1^E JOURNÉE RÉGIONALE DES EMAS

L'inscription à la 1^{er} journée régionale des EMAS **du 21 octobre 2024** est gratuite.

Les inscriptions se font en ligne via le flashcode, ou à l'adresse :

<https://www.helloasso.com/associations/les-peg-69-ml/evenements/1ere-journee-regionale-emas>

Pour tout renseignement, contactez-nous
au 04 37 43 14 14 - contact@lespep69.org

Attention, le repas de midi est libre.
Différentes offres de restauration sont accessibles
à proximité.

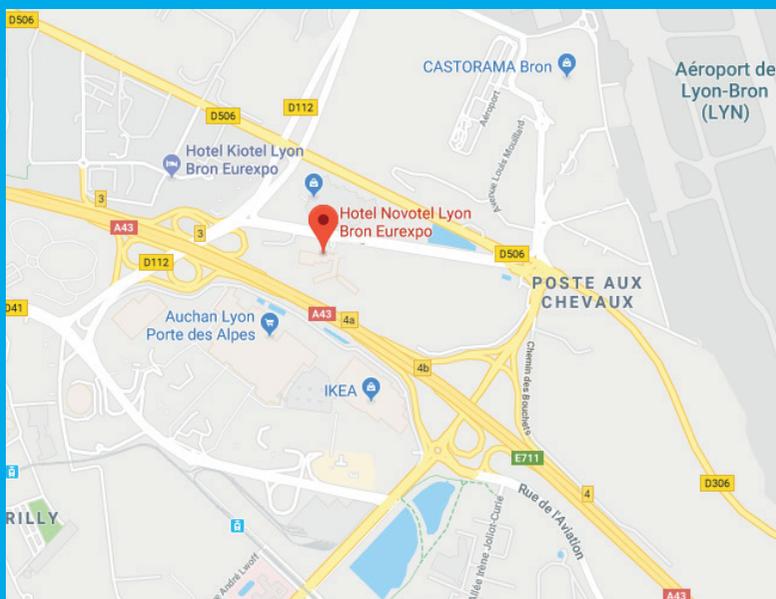
Si vous avez des besoins spécifiques,
merci de nous contacter pour que nous préparions
au mieux votre accueil, impérativement avant le 10 octobre.



Journée organisée par :

L'ARPEP AuRA
[PEP 01 - PEP 15 - PEP 43 - PEP 69/ML
- PEP Loire Dôme Allier -
PEP Savoie Mont Blanc - PEP Sud Rhône-Alpes]

avec le soutien financier de la Fédération Générale des PEP



Téléphone : 04 37 43 14 14 - Email : contact@lespep69.org

HOTEL NOVOTEL BRON

260 Avenue Jean Monnet - 69500 BRON

Un parking gratuit est disponible à proximité de l'Hôtel

Bus TCL : Arrêt Triangle de Bron [Bus 26 ou 52]

www.lespepauvergnerhonealpes.org

Les
pep
La solidarité en action